

Annexe II : Évaluation du respect des consignes relatives au port du masque : guide de référence technique

L'objectif du présent guide est d'éclairer la conception et la mise en œuvre d'un programme visant à mesurer et à suivre le respect des consignes relatives au port du masque et à en rendre compte. Le pourcentage de personnes portant un masque dans les lieux publics fermés est l'un des [15 indicateurs essentiels recensés par Resolve to Save Lives](#) that can be used to inform decision making. The word "mask" in this document refers to cloth face coverings, medical or surgical face masks, or N95 respirators. "Correct mask use" refers to wearing a mask in such a way that it completely covers the nose, mouth and chin, and fits snugly against the sides of the face.

1. OBJET

L'observation des pratiques en matière de port du masque vise à déterminer la part de la population qui porte le masque et celle qui le porte correctement. Dans le cadre des activités d'observation, des données sont collectées à différents endroits et à différents moments. En fonction de la méthode utilisée, les résultats peuvent éclairer sur les comportements : 1) des personnes qui se rendent dans certains lieux publics fermés ; 2) des personnes qui se rendent dans certains types ou catégories de lieux publics fermés ; 3) de la population dans son ensemble. Ils peuvent servir à informer le public au sujet de l'usage du masque dans la communauté et à faciliter la prise de décisions de santé publique, y compris l'adoption de stratégies tendant à promouvoir une utilisation correcte du masque. Ils peuvent aussi servir à évaluer l'efficacité des interventions conçues pour favoriser une utilisation correcte du masque.

2. MÉTHODES DE COLLECTE DES DONNÉES

Plusieurs méthodes peuvent être suivies pour mesurer l'utilisation du masque. Le présent guide s'attarde surtout sur l'observation sur site, qui constitue la meilleure façon de collecter des données exactes, objectives et à jour tout en soulevant un minimum de problèmes liés au respect de la vie privée. L'observation sur site est utilisée avec succès pour mesurer le respect de certaines activités de prévention et de maîtrise des infections, comme l'hygiène des mains et la bonne utilisation des équipements de protection individuelle, et pour prendre des mesures correctives de façon éclairée. L'analyse d'images vidéo (en direct ou à partir d'enregistrements) permet également une observation directe des pratiques en matière de port du masque, tandis qu'il est possible d'en faire une évaluation indirecte en interrogeant les gens au sujet de leurs comportements dans le cadre d'enquêtes autodéclarées.

Observation

- L'observation sur site est une modalité très efficace de collecte de données, à laquelle s'appliquent particulièrement bien les méthodes énoncées ci-dessous. Afin d'éviter de collecter des données redondantes au cours d'une même session, on procède généralement de l'une des deux façons suivantes : le port du masque est mesuré soit chez les passants

par un observateur stationnaire, soit chez les personnes immobiles par un observateur en mouvement. À chaque session, l'observateur utilise un formulaire pour consigner ses observations. La plupart du temps, il se poste de façon stationnaire à une entrée ou à une sortie d'un lieu prédéterminé.

- Les vidéos peuvent également servir de support d'observation, y compris lorsqu'elles ne comportent pas de bande son (comme c'est le cas des enregistrements de vidéosurveillance dans les commerces, par exemple). Elles sont alors analysées (en direct ou sur enregistrement) par des observateurs humains. L'analyse d'images vidéo est particulièrement utile dans les endroits très ou très peu fréquentés, où il est difficile de recueillir des données fiables en temps réel et où la présence d'un observateur risquerait d'influencer les comportements (effet Hawthorne). Si ces deux types de modalités d'observation comportent des points communs d'un point de vue méthodologique, il convient de former les observateurs travaillant à partir d'images vidéo à la saisie des données qui en sont issues. Plusieurs plateformes numériques proposant une évaluation automatique du port du masque à partir d'enregistrements vidéo ont été développées ; cependant, en raison du faible nombre de données disponibles quant à leurs résultats, il est impossible d'affirmer qu'elles sont actuellement en mesure de fournir des évaluations fiables ; par ailleurs, leur utilisation soulève des inquiétudes sur le plan juridique et sur celui de la protection des données. Néanmoins, une fois leur efficacité validée et ces questions juridiques résolues, les évaluations automatiques pourraient fournir de précieuses données agrégées sur le port du masque.

Enquêtes

Les enquêtes dans le cadre desquelles les répondants indiquent s'ils utilisent ou non le masque constituent une autre modalité, indirecte celle-là, de collecte de données. Cette méthode comporte plusieurs avantages : 1) elle offre la possibilité de recueillir les données optionnelles mentionnées plus bas (type de masque et données démographiques comme l'âge, le genre, la race ou l'origine ethnique) ; 2) les questions au sujet du port du masque peuvent facilement être intégrées à celles posées dans le cadre des enquêtes de santé publique déjà menées par téléphone, en personne ou via des questionnaires en ligne par de nombreuses collectivités auprès d'échantillons représentatifs ; 3) elle permet de collecter des informations sur les idées reçues et les comportements en ce qui concerne le port du masque, qui peuvent ensuite servir à mener des interventions ciblées pour renforcer l'adoption de cette pratique. Lorsqu'elles sont conduites avec rigueur et selon une méthode statistiquement fiable, les enquêtes permettent de compléter les données d'observation avec des informations plus détaillées.

L'un des principaux inconvénients est que les éventuels biais déclaratifs peuvent nuire à l'exactitude des données. Dans l'idéal, les données collectées selon cette méthode sont comparées, pour validation, à des données d'observation recueillies concomitamment (par exemple, si les ressources le permettent, des questionnaires d'enquête sont envoyés là où ont déjà lieu des sessions d'observation).

3. FORMATION DES OBSERVATEURS

Le fait de former les observateurs permet d'obtenir des données uniformes, aussi proches de la réalité que possible et qui sont cohérentes dans le temps et d'un observateur à l'autre. La

formation peut se faire à distance grâce à un module informatique ou à un support écrit. L'utilisation d'enregistrements vidéo offre aux futurs observateurs la possibilité de poser des questions sur la façon d'effectuer les mesures. On peut procéder à une évaluation simple afin de vérifier que la formation a bien porté ses fruits. La formation doit porter sur :

- Les objectifs des activités de mesure
- La façon dont les résultats seront utilisés
- La confidentialité des données
- Les méthodes d'observation
- Les règles d'observation
- Ce qu'on entend par « masque »
- Ce que constitue une utilisation correcte d'un masque
- Les formulaires à utiliser pour procéder à l'observation et la façon de faire remonter les informations
- Les questions de sûreté et de sécurité des observateurs

4. RÈGLES D'OBSERVATION

Seuls des observateurs qui ont été formés peuvent procéder aux mesures. Autant que possible, ils ne communiquent pas avec les personnes observées. Il convient toutefois de leur fournir une déclaration leur permettant d'expliquer ce qu'ils sont en train de faire au nom de l'entité ou de l'organisme de santé publique compétent. En raison des problèmes de sécurité qui peuvent se poser et du caractère politisé du port du masque dans certaines communautés, les observateurs devraient s'efforcer de ne pas se faire connaître. Par ailleurs, le fait de collecter les données en toute discrétion permet de minimiser les biais liés à l'effet Hawthorne, selon lequel les sujets qui se savent observés tendent à changer de comportement.

- Les observateurs portent toujours leur masque correctement.
- Ils utilisent le numéro d'identification anonymisé qui leur a été attribué aux fins de la collecte de données.
- Ils ne relèvent ni l'identité des sujets, ni aucun élément permettant de les identifier.
- Les données restent confidentielles eu égard au lieu, à la date et à l'heure.
- Les observateurs ont pour mission de collecter des données objectives sur le port du masque.
- Ils sont postés à des endroits d'où ils peuvent facilement observer les pratiques en matière de port du masque.
- Ils ne consignent précisément que ce qu'ils sont en mesure de constater. Par exemple, si un observateur n'a pas réussi à voir le visage de quelqu'un, mais qu'il voit que cette personne a des élastiques derrière les oreilles, il ne doit pas pour autant considérer que le masque est porté correctement (c'est-à-dire qu'il couvre la bouche et le nez).

- Ils n'engagent pas la conversation avec les personnes observées. Si un observateur est abordé et interrogé par quelqu'un, il dispose d'une réponse toute prête qui lui permet d'expliquer ce qu'il est en train de faire. Idéalement, cette réponse suffit à mettre un terme à l'échange.
- Si un observateur a le sentiment, à n'importe quel moment, que sa sûreté ou sa sécurité est en jeu, il met fin à la session d'observation et fait le nécessaire pour se mettre en sécurité.
- Observers should not engage with those being observed. If the observer is approached and questioned by someone, the observer should be ready with a prepared statement to explain what they are doing. Ideally, the statement will be sufficient to end the interaction there.
- If an observer feels that their safety or security is threatened at any time, the observation should stop, and the observer should take actions necessary to ensure safety.

5. DONNÉES À COLLECTER

Dans les lieux publics fermés, les mesures portent sur deux indicateurs essentiels :

- la proportion de personnes portant un masque correctement ;
- la proportion de personnes portant un masque.

On considère qu'une personne porte un masque si celui-ci lui couvre au moins partiellement la bouche ou le nez, mais pas s'il est porté entièrement sous le menton ou sur la tête ou encore s'il pend d'une oreille. On considère qu'une personne porte un masque correctement si celui-ci lui couvre entièrement le nez et la bouche et qu'il redescend sous le menton. Il faut également, autant que faire se peut, que le masque soit bien ajusté sur les côtés du visage.

Même s'il n'est pas recommandé de ne pas toucher son masque avec les mains, hormis pour le mettre ou le retirer, le simple fait de le faire ne suffit pas pour que l'utilisation du masque soit considérée comme incorrecte.

Si certains indicateurs optionnels peuvent également contribuer à éclairer la prise de décisions, leur évaluation tend à compliquer la collecte de données. Même si ces indicateurs se révèlent intéressants, il est conseillé de collecter uniquement, dans un premier temps, les données concernant les deux indicateurs essentiels puis, si possible, d'en ajouter d'autres. Ces indicateurs optionnels peuvent être difficiles à mesurer précisément, en particulier à partir d'enregistrements vidéo. Il s'agit de déterminer :

- si l'utilisation incorrecte du masque est justifiée par les circonstances (le sujet est en train de boire ou de manger, par exemple) ;
- le type de masque utilisé (en tissu, chirurgical ou de type FFP2) ;
- le rôle des sujets observés en fonction du lieu (client ou commerçant dans un magasin, conducteur ou passager dans les transports en commun, etc.) ;
- les caractéristiques démographiques des personnes observées (âge, sexe, race, origine ethnique, etc.). Toutefois, il peut être difficile d'observer et de consigner des données démographiques exactes, en particulier à partir d'images vidéos.

6. MÉTHODES

[Le pourcentage de gens portant un masque dans les lieux publics fermés est l'un des 15 indicateurs essentiels recensés par Resolve to Save Lives comme pouvant éclairer la prise de décisions.](#)

Néanmoins, il se peut que certaines collectivités ne disposent pas des ressources humaines ou techniques nécessaires à la collecte et à l'analyse des données qui lui permettraient d'estimer de façon fiable le respect des consignes relatives au port du masque par la population globale. Même avec des ressources limitées, il est toutefois possible de collecter des données sur l'utilisation du masque et de les analyser afin d'améliorer la riposte à la COVID-19. En fonction des ressources disponibles, du contexte local (qui détermine ce qu'il est possible de faire avec ces ressources – par exemple, si les lieux à observer sont proches les uns des autres et très fréquentés, un faible nombre d'observateurs pourront collecter un grand nombre de données) et des objectifs visés, l'on retiendra l'une ou l'autre des méthodes proposées dans le tableau ci-dessous. Quelles que soient les données collectées, celles-ci doivent servir à informer les décideurs, le public et les praticiens en santé publique au sujet du port du masque.

Afin d'obtenir une estimation systématique de l'application des règles en matière de port du masque, avec un risque d'erreur et un intervalle de confiance définis, on recommande généralement un échantillonnage aléatoire simple, méthode selon laquelle tous les membres de la population ont une chance égale d'être inclus dans l'échantillon. Le non-respect des principes de cette méthode rend problématique l'extrapolation des résultats à l'ensemble de la population. Par exemple, les données issues de sessions d'observation réalisées dans un échantillon de convenance composé de quartiers sélectionnés en raison de leur facilité d'accès risquent d'être biaisées. Le plus acceptable est alors d'utiliser ces données pour obtenir une estimation portant uniquement sur la population des quartiers de l'échantillon. L'extrapolation de ces mêmes données à la population globale produirait une estimation dont on ne connaîtrait pas la précision. Quelle que soit la méthode retenue, il importe de définir les objectifs de l'évaluation, de reconnaître, le cas échéant, que certains principes de l'échantillonnage aléatoire simple n'ont pas été respectés et de comprendre de quelle façon cela risque d'influencer l'interprétation des résultats.

Si l'on a l'intention de regrouper des données recueillies à plusieurs endroits afin de produire une estimation concernant une population donnée, il faut tenir compte de l'effet de grappe, c'est-à-dire du fait qu'il est probable de trouver une certaine homogénéité dans les comportements des gens se rendant dans des lieux similaires. Idéalement, il faudrait donc organiser des sessions d'observation dans de très nombreux endroits sélectionnés de façon aléatoire et n'y observer qu'une seule et même personne. Cette approche n'étant généralement pas réalisable, il est possible de sélectionner un nombre moins important de lieux à observer, et d'y étudier plus d'une personne. Pour pouvoir extrapoler les résultats avec un degré de précision connu, il faut augmenter la taille de l'échantillon en fonction de l'effet du plan de sondage, qui tient compte de la ressemblance des individus dans un lieu donné en intégrant un coefficient de corrélation intra-grappe aux calculs de la taille de l'échantillon ainsi que de l'incertitude des résultats mesurés.

Si le principal objectif de ces efforts d'évaluation du port du masque est de générer des données qui seront rendues publiques et que les éléments ci-dessus peuvent sembler trop techniques ou superflus, il importe pourtant de bien appliquer ces principes au moment de sélectionner les points d'observation et les sujets à observer. En effet, il faut s'assurer, avec un niveau de confiance acceptable, que les données observées reflètent bien la réalité et permettent une comparaison dans

le temps et d'un endroit à un autre, voire d'une zone de compétence à une autre. Pour cela, il convient de bien noter toutes les circonstances dans lesquelles les données sont collectées (en dehors des formulaires de collecte de données), afin de pouvoir repérer d'éventuels biais ou incertitudes.

Méthode A

Cette méthode est conçue pour estimer le pourcentage de gens qui portent correctement le masque parmi l'ensemble des usagers d'un lieu de taille importante.

Dans le cadre de cette méthode, on sélectionne un lieu où la circulation piétonne est dense et où la population se mélange de façon relativement aléatoire (transports en commun, grand centre commercial, etc.). Les données ainsi collectées permettent de tirer des conclusions sur les usagers de ce lieu.

Il est également possible de sélectionner plusieurs endroits similaires de taille plus modeste (par exemple, établissements de restauration ou bureaux de poste d'une zone donnée) puis de regrouper les données ainsi recueillies pour obtenir une estimation du respect des consignes relatives au port du masque dans les lieux constitutifs de l'échantillon. Toutefois, cette approche n'est fiable que si les comportements ne diffèrent pas sensiblement d'un lieu à l'autre. Dans le cas contraire, plutôt que fractionner l'échantillon cible entre plusieurs points d'observation, il convient d'observer chaque endroit et d'en analyser les résultats séparément.

Méthode B

Cette méthode est une technique d'audit fondée sur des sondages par lots appliqués à l'assurance qualité. Elle permet de repérer les lieux dont les usagers se conforment à une règle donnée et les autres, ces derniers pouvant alors faire l'objet d'interventions de santé publique ciblées. Dans le cas qui nous intéresse, on fixe une proportion minimale d'usagers devant porter le masque (ou le porter correctement) ; on considère alors que les lieux où cette proportion est atteinte sont « conformes » et les autres « non conformes ».

Méthode C

Cette méthode repose sur une technique d'échantillonnage en grappes, qui permet d'estimer, avec un degré de précision connu, le respect des règles en matière de port du masque au sein d'une population cible – il peut s'agir de la population d'une collectivité, d'un quartier, d'une communauté, etc. Les points d'observation doivent être sélectionnés de façon aléatoire à partir d'une liste exhaustive (autant que faire se peut) des lieux publics fermés accessibles à la population cible. Il est également possible d'étudier des sous-groupes associés à des utilisations spécifiques de certains lieux fermés (public de manifestations sportives, personnes fréquentant les magasins d'usine, etc.) ; dans ce cas, les points d'observation sont sélectionnés de façon aléatoire à partir d'une liste complète de ces lieux.

Mise en œuvre

Sélectionner les points d'observation

Il existe de nombreux types de lieux fermés – la classification ci-après est inspirée des catégories de l'enquête sur la consommation d'énergie dans les bâtiments commerciaux qui est menée aux États-Unis. La liste n'est pas exhaustive.

Type de lieu	Exemples
Enseignement	Écoles, universités, centres de formation continue ou d'enseignement professionnel, etc.
Commerce alimentaire/essentiel	Épiceries et marchés, supérettes (y compris dans les stations-services), pharmacies, grandes surfaces
Restauration	Établissements de restauration rapide, restaurants (à emporter), salons de thé et cafés, boulangeries et autres spécialités (glaciers, sandwicheries, etc.)
Hôtellerie	Hôtels, etc.
Commerces indépendants	Tous commerces non situés dans un centre commercial (y compris en plein air) et ne rentrant pas dans l'une des autres catégories
Commerces – galeries marchandes	Tous commerces situés dans une galerie marchande ou un centre commercial, y compris en plein air, dont les chaînes
Bureaux	Banques, bureaux de poste, administrations (services de la préfecture, etc.), bureaux d'entreprises recevant du public (compagnies d'assurance, agences de voyage, entreprises du BTP, de plomberie...), etc.
Bien-être	Salles de sport, spas, studios de remise en forme ou de yoga, salons de beauté ou de bronzage, salons de tatouage ou de piercing, toiletteurs/chenils, etc.
Lieux recevant du publics	Bibliothèques, funérariums, parcs des expositions, musées, galeries d'art, lieux de divertissement autres que les stades, etc.
Transports publics	Aéroports, arrêts de bus, gares, trains, bus, etc.
Lieux de culte	Tous les lieux de culte
Services	Mécaniciens, laveries automatiques, ateliers de réparation, etc.
Other	Any other indoor public space which does not easily fit in one of the above stated categories

Avant de sélectionner les points d'observation, on peut procéder à un repérage afin de vérifier que l'endroit est bien adapté, que l'observateur pourra se positionner de façon appropriée, que le passage piétonnier y est suffisant pour générer assez de données et que les observateurs y seront en sécurité. Le fait de déterminer, par avance, une méthode et des règles de sélection et d'éviter toute substitution permet de minimiser les biais dans la sélection des points d'observation. Il est préférable d'éviter les endroits où l'on s'attend à obtenir certains résultats marqués (établissements de santé, restaurants proposant un service sur place, etc.).

S'il est plus aisé de procéder à un échantillonnage de convenance, les données ainsi obtenues ne se prêtent pas à comparaison (d'un type de lieu ou d'une strate – arrondissement, quartier – à l'autre) ; elles sont davantage utilisées pour évaluer le respect des règles en matière de port du masque à un endroit donné (méthode A ou B). Si l'objectif est d'évaluer l'application du port du masque par une population plus large (méthode C), il convient de procéder à un échantillonnage aléatoire simple ou stratifié. Les strates correspondent alors souvent à des unités géographiques données (arrondissements ou quartiers, par exemple). Si l'objectif est de pouvoir comparer la façon

dont les règles sont appliquées d'un endroit à l'autre (quartier ou type de lieu, par exemple) ou dans le temps, il est recommandé de procéder par échantillonnage stratifié.

Méthode A

Les points d'observation sont :

- soit des lieux présentant un intérêt particulier (idéalement fréquentés par une population nombreuse et diversifiée – préfecture, gare ou arrêt de bus, supermarché, centre commercial, etc.) ;
- soit un ensemble de lieux similaires au sein d'une même catégorie (idéalement, des franchises ou des « branches » d'un service donné – bureaux de poste, supermarchés, établissements de restauration rapide, etc.), dans lesquels les comportements devraient être plus ou moins identiques.

Méthode B

Étapes de la sélection :

1. Établir une liste complète des lieux que l'on souhaite observer.
2. Stratifier les lieux en fonction des critères choisis – par type (voir le tableau ci-dessus), taille (grand ou petit) ou localisation (quartier, arrondissement, etc.).
3. Déterminer, en fonction de la charge de travail et des contraintes de temps, le nombre de lieux que comportera l'échantillon.
4. Sélectionner le nombre de lieux voulu par échantillonnage aléatoire simple pour chaque strate.

Méthode C

Étapes de la sélection :

1. Déterminer la population cible (par exemple, par zone géographique – quartier, arrondissement, etc. – ou par type de lieux, ou les deux).
2. Dresser une liste exhaustive des lieux appropriés en fonction de la population cible (par exemple, tous les commerces alimentaires d'une ville ou tous les bureaux de poste d'une zone composée de cinq quartiers).
3. Déterminer, en fonction de la charge de travail et des contraintes de temps, le nombre de lieux que comportera l'échantillon.
4. Sélectionner le nombre de lieux voulu par échantillonnage aléatoire simple parmi ceux de la liste.

Déterminer la taille de l'échantillon cible de la session d'observation

Les tailles d'échantillon données dans le tableau ci-dessous ont été calculées après avoir déterminé les risques d'erreur, les intervalles de confiance, le nombre de personnes à observer

par point d'observation (grappe) ainsi qu'un coefficient de corrélation intra-grappe, par convention épidémiologique et pour des raisons pratiques. L'hypothèse, prudente, selon laquelle 50 % des gens se conforment au port du masque a été retenue.

Deux tailles d'échantillon (nombre de points d'observation et nombre de personnes par point) sont proposées au titre de la méthode C, avec deux niveaux de précision. L'une sera peut-être plus adaptée si les ressources pouvant être consacrées à l'observation sont limitées, si les lieux à observer sont éloignés les uns des autres ou si le nombre de lieux susceptibles d'être intégrés à l'échantillon est restreint. L'autre conviendra mieux dans les cas où davantage de ressources sont disponibles et où il est possible de se rendre dans un plus grand nombre de lieux.

Il convient de noter que les tailles d'échantillon (s'agissant tant du nombre de lieux que de personnes à observer) sont à déterminer en fonction de la fréquence à laquelle les données seront remontées. Il est recommandé de rendre compte des résultats et de répéter les observations et les activités de suivi des données à titre hebdomadaire. Si cette fréquence est retenue, la taille d'échantillon correspond au total des cibles hebdomadaires.

	Données pouvant être utilisées pour établir des estimations avec un certain degré de précision	Paramètres	Nombre de points d'observation	Nombre de personnes par point d'observation
Méthode A	Pourcentage de personnes portant le masque (ou le portant correctement) parmi les usagers d'un lieu de taille importante ou de plusieurs endroits similaires de taille plus modeste	Risque d'erreur : 5 % Intervalle de confiance : 95 %	Autant que de besoin	400 personnes par points d'observation ou groupe de points d'observation

Méthode B	Recensement des lieux « conformes » (où les gens portent le masque ou le portent correctement) et des lieux « non conformes »	Seuils retenus aux fins d'une classification correcte des lieux (conformes ou non conformes) avec un intervalle de confiance unilatéral à 95 % : un lieu pleinement « conforme » est un lieu où le pourcentage de personnes portant correctement le masque est de 95 % ; un lieu « non conforme » est un lieu où le pourcentage de personnes portant correctement le masque est inférieur à 60 %.	Autant que de besoin	19 personnes par point d'observation
Méthode C	Utilisation du masque/utilisation correcte du masque au sein d'une population cible	Coefficient de corrélation intra-grappe = 0,33 Risque d'erreur : 10 % Intervalle de confiance : 95 %	40	10 personnes par point d'observation (soit, en tout, 400 personnes)
		Coefficient de corrélation intra-grappe = 0,33 Risque d'erreur : 5 % Intervalle de confiance : 95 %	150	10 personnes par point d'observation (soit, en tout, 1 500 personnes)

***Note concernant le lien entre méthode et taille d'échantillon : dans le cas où une seule méthode est retenue mais que, du fait des circonstances locales ou d'une abondance de ressources, la taille d'échantillon cible d'une autre méthode est atteinte et que les principes de base de l'échantillonnage aléatoire simple ont été respectés, alors les données peuvent servir pour faire plusieurs estimations. Par exemple, si la méthode C a été retenue avec une taille d'échantillon de 40 points d'observation, mais qu'il s'avère possible d'observer 19 personnes dans chacun de ces lieux au cours de la semaine (ou de la période considérée), alors la taille d'échantillon cible de la méthode B a également été atteinte. Si non pas 19 mais 400 personnes peuvent être observées dans chacun des 40 points d'observation, alors la taille d'échantillon cible de la méthode A a elle aussi été atteinte.*

Conduire les sessions d'observation

Quelle que soit la méthode retenue, il est recommandé de suivre les étapes énumérées ci-dessous afin de promouvoir la reproductibilité et l'exactitude des résultats :

- éfinir la durée d'une session d'observation de sorte que la taille d'échantillon cible puisse être atteinte (cette durée est fonction, principalement, des cibles fixées et de la densité de la circulation piétonnière dans les points d'observation sélectionnés).
- Répartir les heures auxquelles auront lieu les sessions au cours des horaires d'ouverture des lieux sélectionnés, de façon soit aléatoire soit systématique, afin de minimiser les biais.
- Sélectionner plusieurs postes d'observation pour chaque lieu (par exemple, à l'entrée, à la caisse, dans un rayon), les comportements pouvant varier d'un endroit à l'autre.
- Déterminer par avance la façon dont les sujets seront sélectionnés (par exemple, observer une personne sur trois passant à telle ou telle caisse d'un supermarché, une personne sur dix montant dans tel ou tel wagon du métro, etc.), le but étant de permettre la reproductibilité des résultats.
- Observer une seule personne par groupe (par exemple, dans une famille ou un groupe d'amis). En effet, on considère que les membres d'un même groupe sont approximativement « interchangeables ». En cas de comptage selon des règles de sélection prédéfinies, seule une personne par groupe est comptée.

Répéter l'observation

Il convient de répéter l'observation à intervalle régulier, selon les moyens disponibles, et idéalement toutes les semaines.

Méthode A

Les sessions d'observation sont conduites à chaque fois au même endroit de façon à pouvoir mesurer l'évolution dans le temps. Il peut arriver qu'il faille remplacer un point d'observation par un autre – dans ce cas, il convient de consigner et de justifier ces changements.

Méthode B

La marche à suivre dépend des objectifs visés : s'il s'agit d'étudier l'évolution dans le temps des pratiques en matière de port du masque dans un certain nombre de lieux, alors il convient de renouveler l'observation dans les lieux initialement sélectionnés. S'il s'agit de surveiller les lieux « non conformes », alors il convient d'y conduire de nouvelles sessions et éventuellement de sélectionner de nouveaux points d'observation en remplacement des lieux dont on a déterminé qu'ils étaient « conformes ».

Méthode C

En partant du principe que les lieux sélectionnés l'ont été en fonction de la population cible et selon le principe d'échantillonnage aléatoire simple, alors il convient d'y conduire de nouvelles sessions d'observation. Si, en raison d'un imprévu, il s'avère nécessaire de remplacer l'un des points d'observation, un autre est sélectionné de façon aléatoire à partir de la liste.

7. FORMULAIRE D'OBSERVATION

Il convient d'utiliser un formulaire standard pour collecter les données, de préférence sous format électronique de façon à faciliter une compilation et une analyse rapides. S'il n'est pas possible

d'utiliser d'appareil électronique, il convient alors de fournir aux observateurs des formulaires papiers, un porte-bloc et de quoi écrire.

À chaque session, il importe de noter :

- Le numéro d'identification de l'observateur
- La date
- Le lieu (nom de l'établissement et adresse)
- Le point d'observation (entrée, à l'intérieur, sortie)
- L'heure de début
- L'heure de fin
- La durée totale de la session
- La stratégie d'échantillonnage

Les informations essentielles ci-après sont systématiquement consignées :

- Nombre de personnes observées
- Nombre de personnes portant un masque
- Nombre de personnes portant un masque correctement

Les formulaires peuvent également permettre de collecter les données optionnelles susmentionnées.

8. CALCULER ET RENDRE COMPTE DES PRATIQUES EN MATIÈRE DE PORT DU MASQUE

Si l'on recommande une période d'observation hebdomadaire, des ajustements peuvent être apportés en fonction des ressources disponibles et des objectifs fixés. Il importe que la façon dont les données sont collectées ne permette pas de reconnaître les points d'observation.

Les pourcentages sont calculés selon les formules suivantes :

- Pourcentage de personnes portant le masque = $\frac{\text{nombre de personnes portant un masque}}{\text{nombre total de personnes observées}} \times 100$
- Pourcentage de personnes portant le masque correctement = $\frac{\text{nombre de personnes portant un masque correctement}}{\text{nombre total de personnes observées}} \times 100$

Méthode A

Il convient de rendre compte des éléments suivants pour chaque période d'observation :

- Nombre de personnes observées
- Nombre de personnes portant un masque
- Nombre de personnes portant un masque correctement
- Pourcentages correspondants

Il importe d'indiquer clairement que les chiffres communiqués ne sont pas nécessairement représentatifs de la population dans son ensemble mais qu'ils rendent compte des comportements observés dans les lieux sélectionnés. Les pourcentages peuvent être exprimés par type de lieu, à moins que cela ne permette de reconnaître les différents endroits où les sessions ont été organisées.

Méthode B

Il convient de rendre compte des éléments suivants pour chaque période d'observation :

- Nombre de lieux où les gens portent le masque / nombre de lieux observés
- Nombre de lieux où les gens portent le masque correctement / nombre de lieux observés

S'il ne faut pas rendre publics les résultats de chacun des lieux, il est possible de les leur communiquer au cas par cas.

Méthode C

Il convient de rendre compte des éléments suivants pour chaque période d'observation :

- Nombre de personnes observées
- Nombre de personnes portant un masque
- Nombre de personnes portant un masque correctement
- Pourcentages correspondants